Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AEPE, veuillez visiter :
cours-cap-aepe.fr/annales-sujets-et-corriges

Hygiène et entretien des jouets

Session 2023 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Nettoyage et désinfection des jouets (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/Prévention-santé-environnement/2023/CAP AEPE - Prévention-santé-environnement - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Nettoyage et désinfection des jouets

La fiche expose une procédure d'entretien des jouets pour garantir un environnement sain et sensibiliser à l'hygiène. Elle indique le matériel, la préparation, les étapes de nettoyage et les précautions de sécurité.

Matériel et préparation

Question 1. Identifier le matériel indiqué et rassembler les jouets compatibles avec le nettoyage.

Le matériel mentionné sur la fiche comprend une bassine, de l'eau chaude savonneuse, des lingettes désinfectantes homologuées et des gants ménagers. Pour la préparation, rassembler les jouets compatibles avec le nettoyage. Le choix des jouets doit donc tenir compte de leur compatibilité avec l'entretien prévu. La fiche ne précise pas d'autre matériel ni d'étape supplémentaire de préparation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Prévoir une bassine, de l'eau chaude savonneuse, des lingettes désinfectantes homologuées et des gants ménagers, puis rassembler les jouets compatibles.

Déroulement

Question 2. Présenter les étapes dans l'ordre : trier les jouets par matériaux, les laver à l'eau savonneuse ou les désinfecter, puis les sécher correctement avant rangement.

1. Trier les jouets selon leurs matériaux.
2. Les laver à l'eau savonneuse ou les désinfecter.
3. Les sécher correctement avant de les ranger.

Respecter cet ordre : le tri précède le nettoyage, et le séchage doit être terminé avant le rangement. La fiche demande de sécher correctement les jouets et précise, dans les consignes d'hygiène, d'assurer un séchage complet. Elle ne donne pas de durée de séchage particulière.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Trier les jouets par matériaux, les laver à l'eau savonneuse ou les désinfecter, puis les sécher complètement avant rangement.

Sécurité, hygiène et évaluation

Question 3. Préciser les consignes de sécurité et d'hygiène concernant les produits utilisés et le séchage des jouets.

Pour respecter les consignes de sécurité et d'hygiène de la fiche, vérifier les points suivants :

- Éviter tout produit toxique qui ne serait pas rincé.
- Si des lingettes sont utilisées, choisir des lingettes désinfectantes homologuées, comme indiqué dans le matériel.

- Assurer le séchage complet des jouets avant leur rangement.

L’évaluation porte donc sur l’absence de produit toxique non rincé et sur le séchage complet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Éviter tout produit toxique non rincé et vérifier que les jouets sont complètement secs avant leur rangement.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Cette fiche technique porte sur le nettoyage et la désinfection des jouets. Elle ne précise ni session, ni code sujet, ni durée, ni coefficient. Elle présente le matériel nécessaire, le tri selon les matériaux, les méthodes d'entretien et les précautions à respecter pour limiter les risques liés aux produits et assurer un séchage complet avant rangement.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Trier les jouets par matériaux afin de choisir une méthode de nettoyage adaptée.
- Le matériel indiqué comprend une bassine, de l'eau chaude savonneuse, des lingettes désinfectantes homologuées et des gants ménagers.
- La fiche prévoit un lavage à l'eau savonneuse ou une désinfection.
- Les jouets doivent sécher complètement avant leur rangement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Rassembler les jouets compatibles avec le nettoyage prévu.
- Trier les jouets par matériaux avant de les laver ou de les désinfecter.
- Éviter tout produit toxique qui ne serait pas rincé.
- Vérifier que les jouets sont complètement secs avant le rangement.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Dans quel ordre faut-il procéder pour nettoyer les jouets ?

Rassemblez les jouets compatibles avec le nettoyage, puis triez-les par matériaux. Lavez-les à l'eau savonneuse ou désinfectez-les, et assurez-vous qu'ils sont complètement secs avant de les ranger.

Q : Quels produits et équipements la fiche recommande-t-elle ?

La fiche indique une bassine, de l'eau chaude savonneuse, des lingettes désinfectantes homologuées et des gants ménagers. Elle demande d'éviter tout produit toxique qui ne serait pas rincé.

Q : La fiche indique-t-elle une durée, un coefficient ou un barème ?

Non. La page fournie ne mentionne ni durée d'épreuve, ni coefficient, ni barème de points. Elle présente une procédure pratique, le matériel nécessaire et des consignes d'hygiène.

Q : Quels critères d'évaluation sont explicitement indiqués ?

Aucun barème de jury ni critère chiffré n'est fourni. La rubrique « Sécurité/Hygiène/Évaluation » demande d'éviter les produits toxiques non rincés et d'assurer un séchage complet.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/Prévention-santé-environnement/2023/CAP AEPE - Prévention-santé-environnement - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.